MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Cotonou

Objet : Accord cadre triennal à bons de commande pour la sélection de garages chargés de la maintenance et réparation de la flotte automobile de la Mairie de Cotonou.

Référence SIGMaP : S_DAAF_116150

Avis N° :..009...../MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du....16..../..03... /2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics (1ème version) de la Mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics le 16 février 2026.

2. La Mairie de Cotonou a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer la maintenance et réparation de la flotte automobile de la Mairie de Cotonou, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**accord-cadre triennal à bons de commande pour la sélection de garages chargés de la maintenance et réparation de la flotte automobile de la Mairie de Cotonou.**

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des prestations relatives à la maintenance préventive et la réparation des véhicules légers et des engins lourds de la Mairie de Cotonou. Cet accord-cadre est constitué de **trois (03) lots** répartis comme suit :

   Lot 1 : **Maintenance préventive et réparation des véhicules légers à quatre (04) roues de marques TOYOTA et MITSUBISHI de la mairie de Cotonou** ;

   Lot 2 **: Maintenance préventive et réparation des véhicules légers à quatre (04) roues de marques FORD, ISUZU et PEUGEOT de la mairie de Cotonou** ;

   Lot 3 : **Maintenance préventive et réparation des Camions et engins lourds de la mairie de Cotonou.**

   La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre **mono attributaire** de **trois (03) ans non renouvelables par lot**, qui sera mis en œuvre par émission de **bons de commande** successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

   Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

BON A LANCER
DDCMP - LIT

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la : **la Personne Responsable de Marchés Publics de la Mairie de Cotonou**, **prmpcotonou@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de **08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, GMT+1, heures locales, tous les jours ouvrables.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
DDCMP - LIT

a) Pour les anciennes entreprises

➢ **Exigences techniques et expériences** :

- être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de l'entretien et de la réparation des véhicules légers ou des engins lourds de moteur à essence ou diesel, justifié par l'inscription au registre de registre de commerce ou les statuts pour chaque lot ;
- disposer d'un agrément délivré par la Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML) du Ministère des Finances et de l'Economie en cours de validité pour chaque lot ;
- fournir la preuve que le garage dispose d'une superficie minimale de 350 m2 pour les lots 1 et 2 et de 500 m2 pour le lot 3;
- fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication ***(situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité)*** clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;
- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins **un (01) marché d'entretien et/ou réparation de véhicules légers à quatre (04) roues** de montant égal au moins à **trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA HTVA,** pour le **lot 1,** à **quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA HTVA,** pour le **lot 2** et au **moins un (01) marché d'entretien et/ ou réparation d'engins lourds** de montant égal au moins à **trente-neuf millions (39 000 000) francs CFA HTVA,** pour le **lot 3**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution , les copies légalisées des procès-verbaux de réception ou des attestations de service fait signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;

- disposer d'un personnel clé ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critère de qualification et d'évaluation ;
- disposer du matériel dont la liste est indiquée au point 6 de la sous–section C. critère de qualification et d'évaluation.

➢ **Capacité financière** :

- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **trois millions cinq cent soixante-cinq mille deux cent soixante-sept (3 565 267) francs CFA** pour **le lot 1,** de **quatre millions neuf cent dix-neuf mille six cent quatre-vingt-trois (4 919 683) francs CFA** pour **le lot 2** et de **quatre millions deux cent vingt-six mille neuf cent onze (4 226 911) francs CFA** pour **le lot 3**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières année (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen de **soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA** pour **le lot 1, quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA** pour **le lot 2 et quatre-vingt millions (80 000 000) francs CFA** pour **le lot 3** justifiés par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

b) **<u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>**

➢ **Capacité technique** :

- être une entreprise intervenant dans le domaine de l'entretien et de la réparation des véhicules légers ou des engins lourds de moteur à essence ou diesel, justifié par le registre de commerce ou les statuts pour chaque lot ;
- disposer d'un agrément délivré par la Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML) du Ministère des Finances et de l'Economie en cours de validité pour chaque lot ;
- fournir la preuve que le garage dispose d'une superficie minimale de 350 m2 pour les lots 1 et 2 et de 500 m2 pour le lot 3Fournir la preuve d'existence d'un siège physique au Bénin assortie d'un plan d'indication ***(situation géographique et enseigne ou d'une plaque signalétique professionnelle sur le lieu d'exercice d'activité)*** clair conformément à l'article 463 alinéas 2 et 3 du code général des impôts en République du Bénin ;
- disposer d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé ayant les qualifications et expériences exigées au point 5 de la sous-section C. critère de qualification et d'évaluation ;

- disposer du matériel dont la liste est indiquée au point 6 de la sous–section C. critère de qualification et d'évaluation.

➢ **Capacité financière** :

- fournir une assurance des risques professionnels (responsabilité civile chef d'entreprise) avec mention de l'objet du marché et couvrant le marché à hauteur de **soixante-dix millions cinq cent quatre-vingt-douze mille deux-quatre-vingt (70 592 280) francs CFA** pour **le lot 1, quatre-vingt-dix-sept millions quatre cent neuf mille sept cent trente (97 409 730) francs CFA pour le lot 2** et de **quatre-vingt-trois millions six cent quatre-vingt-douze mille huit cent quarante (83 692 840) francs CFA** pour **le lot 3**;
- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **trois millions cinq cent soixante-cinq mille deux cent soixante-sept (3 565 267) francs CFA**

BON A LANCER
DDCMP - LIT

pour **le lot 1,** de **quatre millions neuf cent dix-neuf mille six cent quatre-vingt-trois (4 919 683) francs CFA** pour **le lot 2** et de **quatre millions deux cent vingt-six mille neuf cent onze (4 226 911) francs CFA** pour **le lot 3**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin;

- les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et les entreprises ayant moins de trois années d'exercice fourniront les états financiers de leurs années d'exercice, dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de **trois (03) ans** pour chaque lot et sera mis en œuvre **par émission de bons de commande successifs.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du..19/03/2026... de **08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, GMT+1, heures locales.** Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF **en fichier unique accessible**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** au plus tard le...14/04/2026.. à **10 heures 00 minute, GMT+1, heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** le.....14/04/2026..... à **10 heures 30 minutes, GMT+1, heure locale.**

[1] Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

BON A LANCER
DDCMP - LIT

7

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
Lot 1 : **six cent quarante-et-deux mille (642 000) francs CFA ;**
Lot 2 : **huit cent quatre-vingt-six mille (886 000) francs CFA ;**
Lot 3 : **sept cent soixante-et-un mille (761 000) francs CFA.**
En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission**.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par **lot sous peine de rejet.**

Cotonou, le.....16..... /.....03...../2026

Personne Responsable des Marchés Publics,

Manet Floriana C. GAZARD

MAIRIE DE COTONOU
P R M P

BON A LANCER
DDCMP - LIT